

HISTOIRE

Petites aventures de la frontière de l'Alsace annexée

Comment a été vécue l'imposition de la frontière franco-allemande il y a un siècle et demi, suite à l'annexion de l'Alsace-Moselle ? L'historien Benoît Vaillot (*) a recensé 800 « incidents de frontière ». Il nous raconte les contours et quelques fragments de cette histoire par en bas.

1. Une frontière au tracé stratégique

Dès août 1870, alors que la guerre a commencé en juillet et que rien n'est gagné pour eux, les Allemands dessinent la région qu'ils veulent annexer. Cette carte sera négociée pendant plusieurs mois au début de 1871 et fixée par le traité de Francfort, le 10 mai. Dans cette négociation, « les États allemands coalisés poursuivent deux logiques : une logique ethnolinguistique – rassembler en Allemagne toutes les populations de langue allemande – et une logique stratégique de contrôle du voisinage du territoire – la ligne de crête des Vosges et les places fortes, dont celle de Metz qui est un point de passage stratégique entre Paris et la Sarre », résume Benoît Vaillot. S'agissant de l'Alsace, la revendication allemande est simple à résumer : les deux départements alsaciens, ce qui ne va pas être totalement accordé, et le contrôle de la ligne de crête des Vosges, ce qui va générer quelques exceptions.

2. Schirmeck et Saales annexés car sur le « mauvais » flanc des Vosges

Avant la guerre, les cantons de Schirmeck et Saales étaient dans le département des Vosges, donc n'étaient pas alsaciens et n'auraient pas dû être annexés. Mais « ils se trouvent sur le versant alsacien de

la montagne et c'est à ce titre que l'état-major allemand les revendique afin de contrôler l'intégralité de la ligne de crête des Vosges pour des raisons stratégiques », explique l'historien. Et elle les obtient.

Destin inverse pour ce que l'on connaît aujourd'hui comme le Territoire de Belfort : ce petit département était à l'origine un morceau du Haut-Rhin. Les Allemands le voulaient, « mais Bismarck en fait une monnaie d'échange diplomatique pour obtenir des communes de Moselle, à l'ouest de Metz, au sous-sol riche en fer ». Belfort, zone francophone et qui a résisté héroïquement à l'envahisseur allemand – 104 jours de siège, 5 000 obus allés par jour –, reste en France. Il faut donc trouver une nouvelle limite géographique pour définir la frontière et c'est la ligne de partage des eaux qui est choisie. Mais cette ligne n'est pas suivie de façon précise : les villages de Montreux-Vieux, Montreux-Jeune, Chavannes-sur-l'Étang sont du côté belge de la ligne de partage des eaux, mais ils passent quand même sous administration allemande ! Là aussi, la raison est stratégique : le commerce de biens entre la France et la Suisse passe principalement par la gare de Montreux-Vieux, située sur la ligne Paris-Bâle. Mulhouse, sur la même ligne de train, est à l'époque le deuxième plus grand centre industriel français après Paris. Outre d'être ainsi annexés en dépit de la géographie, habitants et élus du cru multiplient les appels au secours : pétitions, motions, lettres au président de la République et même demande d'aide à la Suisse.

3. L'option vide des communes : un tiers d'habitants en moins à Bischwiller



Pour marquer cette frontière qui sépare l'Alsace-Moselle de la France, ni mur ni barbelés, mais des bornes et quelques poteaux. DR

Suite à l'annexion, un habitant d'Alsace-Moselle sur dix n'habite plus la région en 1872 : on dénombre 130 000 Alsaciens et Mosellans qui ont choisi l'option – c'est-à-dire rester français, mais à condition de quitter le territoire annexé, une possibilité « offerte » par le traité de Francfort. Parfois, les départs sont massifs. C'est le cas à Bischwiller, où le textile vit alors un âge d'or : suite à la guerre, « des patrons d'usines décident de quitter la région pour s'installer en Normandie. Ils promettent aux employés qui les suivront qu'ils pourront conserver leur emploi », explique Benoît Vaillot. Beaucoup les suivent. De 10 000 habitants avant la guerre, Bischwiller passe à 7 000 habitants en 1875. Cette vague d'exil touche également les villages voisins, où résident aussi beaucoup d'ouvriers des usines bischwilleroises.

4. Et elle sauta dans un train en marche... Drames du passeport imposé

« I kher nit um ! » « Je ne reviendrai pas ! » En novembre 1888, une Alsacienne saute dans un train en marche pour Strasbourg à Avricourt, gare-frontière mosellane près de Sarrebourg. Elle n'a pas de papiers en règle pour rentrer en Alsace, ne veut pas les avoir et clame à la barbe des gendarmes allemands qui contrôlent qu'elle ne reviendra pas présenter ses papiers. Parce que c'en est trop.

C'en est trop de ce passeport imposé par Bismarck. Aux élections législatives de 1887, trop d'Alsaciens, au goût de l'Empire, ont voté pour des candidats qui protestent contre l'annexion. En rétorsion, Bismarck impose un passeport, dont l'usage n'est pas habituel à l'époque. Ceux qui veulent franchir la frontière « ne sont pas bloqués à leur sortie d'Alsace-Lorraine, mais ils le sont pour rentrer : quand on vit

en Alsace, il faut attester qu'on est sorti de façon réglementaire et présenter des papiers – à l'époque ce n'est pas si courant. Et pour ceux qui n'y vivent pas et veulent y entrer, les formalités sont fastidieuses. Ce passeport imposé est vécu comme un traumatisme, il sépare des familles. Il y a des exemples de gens vivant en France à qui les autorités allemandes refusent l'entrée en Alsace alors qu'ils veulent seulement rendre visite à un parent sur son lit de mort. Ce genre de situation crée des haines tenaces envers les autorités », relate Benoît Vaillot. Cette décision aura pour effet de créer une nouvelle vague de départs de la zone annexée.

5. « On se foutra des Prussiens, on rigolera à leur santé » : un mariage provocateur

Deux pays, une frontière et un seul mariage. En juillet 1888, des mariés n'ont pas voulu imposer à leurs invités les fastidieuses obligations administratives pour se rendre d'un côté ou de l'autre de la frontière. Ils décident donc d'installer des chaises côté français et des chaises côté allemand, entre Fossemaigne et Chavannes-sur-l'Étang, soit entre le Territoire de Belfort et le Haut-Rhin. Les invités ne doivent pas franchir la limite – il n'y a ni mur ni barbelés : la frontière est marquée par des bornes et quelques poteaux – les gendarmes veillent ! D'ailleurs, les hôtes ont prévenu : « On se foutra des Prussiens, on rigolera à leur santé, on fera un pied de nez à vos gendarmes, le tour sera joué et on se fichera de vous ! »

6. Gros gibier et braconniers

Oh qu'il est gros le gibier des forêts alsaciennes ! « En Alsace-Lorraine annexée, le droit de la chasse qui s'applique est allemand et celui-ci s'avère plus restrictif que le droit français – c'est d'ailleurs toujours le

cas dans le droit local. De ce fait, le gibier est plus gros et plus nombreux en Alsace-Lorraine : beaucoup de grands cerfs, de grands chevreuils, de gros sangliers. Alors des braconniers français passent la frontière en douce pour chasser en Alsace. Certains le font dans un esprit de revanche, en disant « C'est

toujours ça que les Allemands n'auront pas ! » Les gardes forestiers allemands sont très agacés par ce braconnage intensif et ils se sentent humiliés par ces incursions. Alors certains finissent par tirer sur les braconniers », raconte Benoît Vaillot, qui a recensé pour sa thèse 57 incidents de braconnage, dont trois ont donné lieu à des meurtres.

Ainsi, à Plaine, le 1^{er} novembre 1895, le garde forestier Reiss tire sur Émile et François Joseph Bine, âgés de 19 et 65 ans, et domiciliés au Saulcy, juste de l'autre côté de la frontière. Les trois hommes n'en sont pas à leur première rencontre : les rapports de police mentionnent le fait qu'ils sont « en conflit depuis longtemps ». L'événement provoque des troubles : la chronique relève que, une semaine après les faits, deux détachements de uhlands (cavaliers armés de lances de l'armée prussienne) sont envoyés à Plaine « pour occuper le pays et calmer la population ».

Textes : Anne-Camille BECKELYNCK

(*) Qui vient de soutenir une thèse de doctorat intitulée « Aux portes de la nation. Une histoire par bas de la frontière franco-allemande (1871-1914) ». La base de données des incidents de frontière est accessible sur www.border1871.eu/database

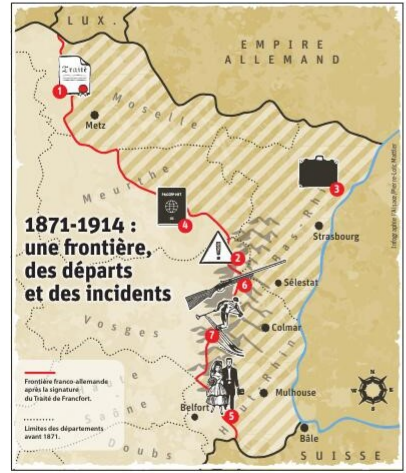


Les casques à pointe font du ski : dès la fin du XIX^e siècle, l'armée prussienne développe la pratique du ski dans les Vosges. L'idée est de pouvoir se déplacer rapidement en montagne en cas de nouvelle guerre... DR

7. Les casques à pointe font du ski

Le ski dans les Vosges a été développé par... l'armée allemande ! « La plus grande station de ski des Vosges dès la fin du XIX^e siècle, c'est la Schlucht, car on peut descendre aussi bien vers la vallée de Munster côté français », explique Benoît Vaillot. Or « les Allemands préparent la guerre suivante et ils savent que s'il y en a une, il faut pouvoir se déplacer rapidement dans la montagne, ce que permet le ski ». À l'époque, l'Europe occidentale

découvre tout juste ce sport de glisse découvert en Norvège : le pays nordique a vu la naissance du premier club de ski, en 1861, et a présenté ce sport lors de l'Exposition internationale de 1878, à Paris. À partir du début des années 1890, l'armée du Reich développe le ski dans les Vosges, « pour entraîner les recrues, mais elle donne aussi des cours de ski à la population civile ». Des clubs de ski se développent un peu partout dans le massif, « mais surtout côté alsacien ».



36^{ÈME} SALON INTERNATIONAL DU TOURISME ET DES VOYAGES

VENEZ RÊVER À NOUVEAU DE VOYAGES !

AUJOURD'HUI - 10H00-18H00

11 AU 14 NOVEMBRE 2021

PARC EXPO COLMAR

SITVCOLMAR.COM

ARGENTINE, AUTRIQUE, ITALIE, MALI, CUBA, JAPON, ALLEMAGNE, FRANCE, ÉGYPTE, CANADA, MAROC